



PROCES-VERBAL DU CONSEIL

Séance du 15 avril 2004 – n° 2

Etaient présents :

Collège A

M. Alain LACOURT
M. Philippe PICART qui avait reçu procuration de M. Vincent FLECKINGER
M. Jean-Michel QUENARDEL
M. Jacques JULLIAND

Collège B

Mme Pascale ADAMI
M. Joël BERGER qui avait reçu procuration de M. Bruno AEBISCHER
M. Fabrice BOUQUET
M. Gérard BRAND
M. Abderrazzak KADMIRI

Collège des IATOS

M. Serge ANDRE qui avait reçu procuration de M. Gilbert AEBISCHER
Mme Sandrine MONNEY qui avait reçu procuration de M. Grégorio CRINI
M. Jean-Luc PINGITORE
M. Daniel VARCHON

Collège des personnalités extérieures

M. André TRIPARD

Excusés M. Sébastien MAIRE, M. André THEVENOT

M. BERGER ouvre la séance par l'annonce des prochaines élections au Conseil d'UFR. Le mandat des membres arrive à son terme le 29 mai prochain ; la date du scrutin a été fixée au mardi 18 mai 2004 (cf calendrier des élections en annexe). Une commission électorale, composée du Directeur, d'un enseignant collège A, d'un enseignant collège B, d'un membre du personnel IATOS et de la Responsable des services administratifs, est constituée pour l'organisation du déroulement des opérations.

M. BERGER remercie les personnels de leur participation, les Directeurs Adjointes pour le travail effectué et M. TRIPARD pour son assiduité aux séances du conseil d'UFR.

Le quorum n'ayant pas été atteint la dernière fois, la séance n'a pu avoir lieu.

M. ANDRE déclare que les personnels IATOS ont voulu par leur absence, faire un signe de protestation à la non participation de certains. Les syndicats veulent marquer leur déception à la non présence des enseignants chercheurs. Ils aimeraient que ceux-ci fassent plus d'efforts pour la vie de l'UFR et espèrent que le prochain conseil verra plus de participants.

M. BERGER propose d'inverser l'ordre du jour, d'abord la DBM, puis la campagne emplois.

Questions préliminaires

M. BOUQUET demande des éléments concrets sur les heures complémentaires.

M. BERGER répond qu'il n'y a pas toutes les réponses, les tableaux n'étant pas complets, malgré les relances. Dès lors qu'il aura ces éléments, ceux-ci seront "publics".

M. JULLIAND demande comment faire quand on a besoin de travaux.

Réponse de M. BERGER : il faut avertir le Directeur Adjoint, chargé des travaux.

M. JULLIAND demande quel délai faut-il pour avoir une réponse.

M. KADMIRI répond que les délais dépendent de la disponibilité de l'équipe technique. Tant que c'est possible, on le fait tout de suite, mais ce n'est pas le cas lorsqu'il y a saturation. En ce moment, il faut un délai de 3 mois.

I – Décision Budgétaire Modificative n° 1

Le projet de DBM n°1 de l'exercice 2004 (document joint) comporte :

- un approvisionnement pour les conventions restant à ouvrir jusqu'à la fin de l'exercice et non prévues dans le budget initial
- une recette supplémentaire au CR 200 : reversement des droits universitaires des services inter-universitaires pour les étudiants exonérés auxquels l'UFR a dû rembourser le montant des frais déjà payés.
- la demande de reports de crédits, déjà engagés en 2003 (frais de colloques...)
- la demande de report des reliquats de crédits du quadriennal recherche justifié par les projets présentés par les laboratoires concernés
- une diminution de recettes, en raison du reversement du CNASEA pour l'emploi de personnel CEC, surestimé dans le budget primitif

Le projet est adopté à l'unanimité.

II – Campagne emplois

Un débat sur la campagne emplois est prévu à l'Université le 5 juillet prochain (réunion des trois conseils CA, CS, CEVU), devant aboutir à une proposition qui sera soumise au Conseil d'administration du 20 septembre 2004.

Il s'agit, pour l'instant, de rassembler tous les éléments concernant les postes et de transmettre une proposition à la Présidence.

M. BERGER déclare avoir reçu plusieurs réponses ; le vice-président M. RONDOT a sorti un certain nombre d'indicateurs, lesquels restent à vérifier. Il faut d'abord donner un avis sur les demandes de créations (cf. documents de travail joint au PV).

a) Personnels IATOS

Création de postes : maximum 5 par UFR

L'an dernier nous avons obtenu 1 poste : un ingénieur de recherche (classé n°4) pour la plate-forme Technologique de l'UMR FEMTO-ST

M. BERGER appuie la demande de création d'un poste d'agent animalier en Neurosciences, car des travaux de mise aux normes de l'animalerie, Place Leclerc sont programmés et devront aboutir en septembre 2004. Il faudra donc un agent habilité, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cette création de poste permettrait de fonctionner dans les normes.

M. BRAND insiste sur la nécessité de renforcer le laboratoire de neurosciences, car il se trouve à la limite de ne plus pouvoir travailler. Il signale que le responsable du laboratoire, Mme BOTTERI demande une création de poste ASI.

L'urgence se fait sentir également dans le service général : plomberie, accueil (actuellement les personnes y sont affectées à 50 ou 60%) et le reste en entretien ainsi qu'en informatique pour les salles multimédia un poste d'ASI, poste déjà demandé l'an dernier.

En Géosciences, M. QUENARDEL demande trois postes : IGE, SARF et Technicien. Le potentiel recherche est écarté, un poste de contractuel disparaîtra en septembre, un autre poste d'IGE est mis au recrutement pour le "SERAC".

M. BERGER précise que le département de géosciences a été considéré "sur doté" et qu'il semble illogique de demander une création sur un poste retiré l'an dernier.

M. QUENARDEL dénonce l'absurdité d'ouvrir des locaux et du matériel sans personne pour les faire fonctionner.

M. PICART regrette que les normes San Remo ne prennent pas en compte les critères de recherche, ce qui aboutit à ce genre de dysfonctionnement.

M. ANDRE déclare qu'on a pris la moitié des postes en 20 ans en géosciences. L'application des chiffres est aberrante. C'est grave pour la recherche.

M. QUENARDEL : on aura d'énormes problèmes. Je n'ai pas le temps de remplir les papiers, le travail de secrétariat ne sera pas fait. On nous demande des enquêtes, si on n'a pas de soutien, le travail ne sera pas fait.

M. ANDRE : "les demandes de création paraissent dérisoires par rapport à la réalité" ; il manquait 50 à 60 postes il y a quelques années.

M. VARCHON demande ce que deviennent les postes des retraités.

M. BERGER : ceux-ci sont remis dans le pot commun à disposition de la communauté universitaire ; ces postes sont donc redéployables.

M. KADMIRI : l'Université fait ressortir un excédent de 43 postes ; ratio utilisé : un IATOS pour 50 étudiants. Avec 132 postes pour l'UFR ST, on est au dessus des normes, il sera difficile d'obtenir des créations.

Mme ADAMI exprime la nécessité d'un poste en biochimie, les enseignants, face à la pénurie, sont dans l'obligation de préparer eux-mêmes les TP et d'encadrer une centaine d'heures de TP.

Après débat, les membres du Conseil optent pour la proposition suivante :

5 demandes de créations + 1, classés de cette façon :

1) poste de TCH ou ADT	BAP A	Animalier	Neurosciences
2) poste d'AST	BAP G	Accueil	Service général
3) poste d'ASI ou IGR	BAP E	Systèmes et réseaux	LIFC ou/et LPM
4) poste ADT	BAP A	Sciences de la vie	Biochimie
5) poste SASU		Secrétariat	Laboratoire ou Service général
5) poste TCH	BAP B	Préparateur en chimie	Géosciences

b) Personnels Enseignants

Postes Enseignants

M. BERGER constate que certaines données de la Présidence s'avèrent inexactes ; par exemple, le tableau de potentiel par section CNU.

Ces erreurs pénalisent l'UFR qui souhaite que celles-ci soient rectifiées par les services centraux..

Examen des demandes (voir le document de travail joint en annexe)

Selon les données connues à ce jour et après débat, les membres du Conseil se mettent d'accord pour la proposition suivante :

- 1) demande de conserver les postes libérés parmi les départs en retraite, les postes attachés aux équipes de recherche : 25^{ème} 2 PR, 30^{ème} PR, MCF, 33^{ème} MCF, 33^{ème} PR ; mais ces postes sont à moduler selon les besoins en enseignement.
- 2) les postes MCF sections 28, 33, 60, 35, 63, PR 63 ne sont pas des postes attachés à des équipes de recherche donc **susceptibles d'être redéployés**.

En 63^{ème} section : il y a eu des postes créés, car la section était déficitaire.

M. JULLIAND suggère que le poste 63 PR soit mis à FEMTO, un poste de la 27^{ème} section serait pourvu en redéploiement.

Redéploiements possibles :

63 PR (JG THEOBALD) → PR FEMTO

63 PR (JC CHARDON) → enseignement 63^{ème} + recherche ailleurs

28 MCF (D. MAIREY) → MCF 35^{ème} ou 27^{ème} ?

63 MCF (S. MORAND) → Biochimie 64^{ème}

60MCF (P. LILLO) → Neurosciences 69^{ème}

} Création d'IFR (Institut Fédératif de Recherche)

La séance est levée à 18 heures 40.

La secrétaire de séance

Odile PETITJEAN